



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

Les Monnaies Sociales et Complémentaires dans les Dynamiques Territoriales

Potentialités, Impacts, Limites et Perspectives

Marie Fare

Docteure en sciences économiques

Triangle (UMR 5206)

Université Lumière Lyon 2

marie.fare@univ-lyon2.fr a

Draft paper prepared for the UNRISD Conference

Potential and Limits of Social and Solidarity Economy

6–8 May 2013, Geneva, Switzerland

The United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD) is an autonomous research institute within the UN system that undertakes multidisciplinary research and policy analysis on the social dimensions of contemporary development issues. Through our work we aim to ensure that social equity, inclusion and justice are central to development thinking, policy and practice.

UNRISD ▪ Palais des Nations ▪ 1211 Geneva 10 ▪ Switzerland
info@unrisd.org ▪ www.unrisd.org

Copyright © United Nations Research Institute for Social Development

This is not a formal UNRISD publication. The responsibility for opinions expressed in signed studies rests solely with their author(s), and availability on the UNRISD website (www.unrisd.org) does not constitute an endorsement by UNRISD of the opinions expressed in them. No publication or distribution of these papers is permitted without the prior authorization of the author(s), except for personal use.

Les monnaies sociales et complémentaires dans les dynamiques territoriales : potentialités, impacts, limites et perspectives¹

Marie Fare

Docteure en sciences économiques

Triangle (UMR 5206)

Université Lumière Lyon 2

marie.fare@univ-lyon2.fr

Résumé : Partant des potentialités des monnaies locales, sociales et complémentaires au regard des enjeux du développement territorial soutenable, nous soulignerons à partir des études empiriques réalisées sur le SOL Alpin et l'Accorderie, leurs apports et limites. Puis nous montrerons que pour se déployer, ces monnaies pourraient mobiliser le principe de subsidiarité monétaire. Ainsi chaque monnaie circulant à l'échelle infranationale, sur le mode de la complémentarité, circulerait à un niveau pertinent défini socioéconomiquement et territorialement et se caractériserait par un mode de gouvernance partenariale et démocratique développée à l'échelle de déploiement de la monnaie. Enfin, nous proposerons un schéma d'agencement monétaire subsidiaire territorialisé en se focalisant sur deux échelles d'action : le niveau fortement territorialisé et le niveau régional et soulignerons les articulations et processus de conversion entre les différentes monnaies.

Introduction

La dimension locale du développement soutenable a été déclinée dès 1992 dans les Agendas 21 qui appellent les collectivités territoriales à élaborer un projet territorial fondé sur les principes du développement soutenable selon des modalités participatives (Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, 1992). Ces actions prennent forme par exemple, dans le développement des transports en commun, la construction d'habitats à haute performance énergétique, l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les achats publics, l'éducation au développement soutenable, le développement des transports doux, etc. Parallèlement des initiatives citoyennes cherchent à apporter des éléments de solutions aux problématiques du développement soutenable par des transformations économiques et sociales au niveau local. Les Villes ou Territoires en Transition² (Hopkins, 2008) mettent ainsi en œuvre des initiatives concrètes pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la déplétion pétrolière en améliorant la résilience³ des territoires. C'est dans ces initiatives territoriales émergentes que s'inscrivent les monnaies locales, sociales et/ou complémentaires (ci-après MLSC)⁴ puisqu'elles cherchent à territorialiser les activités socioéconomiques en développant les interactions sociales entre les membres par l'activation des différentes formes de proximité. L'optique territoriale du développement soutenable souligne la capacité des acteurs du territoire à induire dans une logique *bottom-up* une dynamique de développement soutenable endogène.

¹ Je remercie Jérôme Blanc pour ses commentaires de versions préliminaires de ce texte. La responsabilité du résultat m'incombe cependant en totalité.

² Voir le site Internet des Territoires en Transition de France (consulté le 13 septembre 2011) : <http://www.transitionfrance.fr/> ou <http://www.transitionnetwork.org/>

³ La résilience correspond à la capacité d'un territoire à faire face, et à répondre, à des chocs extérieurs. Ce concept a été popularisé notamment par Rob Hopkins (2008) et il est utilisé abondamment par le mouvement des Villes ou Territoires en Transition comme fondement à leurs actions. Voir Walker *et al.*, 2004 ; Folke *et al.*, 2002 et Olsson, 2003.

⁴ Pour une discussion du terme ainsi que des typologies en la matière, voir Blanc (2006c, 2011, 2013).

Ces monnaies ont pour objectif de fournir le cadre nécessaire au développement d'échange de services, de biens ou de savoirs, organisés par et pour des communautés au moyen d'une organisation monétaire ad hoc et qu'une monnaie interne permet de comptabiliser et de régler (Blanc, 2006c). Dans cette perspective la monnaie est comprise comme une institution sociale fondamentale de toute société qu'elle soit marchande ou non (Aglietta et Orléan, 1995, 1982 et 1998 ; Théret, 2007 ; Blanc, 2000)

L'approche privilégiée ici sera transversale, c'est-à-dire qu'au lieu de retenir la tripartition traditionnelle du développement soutenable (économique, sociale, environnementale) nous les croiserons, pour étudier les potentialités des différents dispositifs de MLSC en termes de développement soutenable, autour de trois critères d'analyse : la territorialisation des activités, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques et des représentations sociales. La monnaie n'apparaît que rarement dans les outils de transition ou les projets de réforme économique pouvant favoriser un développement plus soutenable. A quelles conditions les MLSC peuvent-elles favoriser la transition vers un développement territorial soutenable ? On suppose que cela implique de déterminer leur échelle d'action et leur condition d'implantation, ce qui nous mènera à développer un schéma monétaire reposant sur la subsidiarité monétaire. Dans cette perspective, chaque monnaie circulant sur le mode de la complémentarité à l'échelle infranationale, procède spécifiquement d'un usage monétaire et d'un niveau de circulation définis socioéconomiquement et territorialement ou dit autrement dans une sphère d'usage spatio-socioéconomique. Les monnaies subsidiaires cherchent ainsi à mettre en œuvre de façon démocratique une monnaie spécifique, à chaque niveau pertinent et au meilleur niveau de décision pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés.

Pour cela, nous développerons, les trois potentialités des MLSC que nous avons identifiées au regard des enjeux du développement territorial soutenable et les résultats des enquêtes empiriques réalisées à partir d'une approche socioéconomique (1). Puis nous montrerons que pour se déployer, ces monnaies pourraient activer leurs complémentarités monétaires en mobilisant le principe de subsidiarité monétaire (2). Enfin, nous proposerons un schéma d'agencement monétaire subsidiaire territorialisé permettant d'accroître la capacité des MLSC à favoriser la transition vers un développement territorial soutenable en se focalisant sur deux échelles d'action : le niveau fortement territorialisé et le niveau régional (3).

1 Les potentialités des MLSC au regard des enjeux de la transition vers une soutenabilité de nos sociétés

Afin d'évaluer les potentialités et les impacts des dispositifs de MLSC nous avons construit une grille d'évaluation couplant développement soutenable et économie territoriale. Cette grille d'évaluation, co-construite à partir des deux enquêtes de terrain sur le SOL et l'Accorderie, comprend trois potentialités des MLSC au regard des enjeux du développement territorial soutenable : la territorialisation des activités économiques, sociales et politiques, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques et des représentations sociales (Fare, 2011). Ces trois potentialités seront développées puis nous exposerons les principaux résultats des enquêtes empiriques réalisées.

1.1 Les enjeux territoriaux des MLSC

1.1.1 La territorialisation des activités

Les dispositifs de MLSC, en créant une communauté autour de l'usage de la monnaie, activent des proximités spatiale et socioéconomiques (Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Bouba-Olga et Grossetti, 2008) qui génèrent des processus de coopération. La mise en réseau des acteurs dans une logique *bottom-up* favorise l'émergence d'une communauté solidaire

apte à générer un processus de développement territorial soutenable. En ce sens, la territorialisation des activités est un processus qui résulte de la construction par les acteurs du territoire. Ensuite, les MLSC, parce qu'elles favorisent l'inclusion sociale par la participation active de ses membres et la mise en œuvre de pratiques participatives, concourent à favoriser une gouvernance collective et territoriale. Par effet d'apprentissage et renforcement de la citoyenneté, elles concourraient à développer l'appropriation du territoire par les citoyens. Par externalités positives, cela doit favoriser le développement d'une gouvernance territoriale autour d'un projet commun, le développement territorial soutenable. Les dispositifs de MLSC poseraient ainsi les jalons d'une gouvernance locale ou territoriale, renouvelée par l'existence d'un « effet de débordement » (Colletis et al., 2005) des dispositifs vers les territoires, par le biais de leurs contributions aux dynamiques territoriales. Enfin, puisque leur usage est contraint dans un espace de circulation, les MLSC favorisent la territorialisation des activités économiques, politiques et sociales, et donc le développement territorial soutenable.

1.1.2 La dynamisation des échanges

La dynamisation des échanges locaux est le deuxième objectif des MLSC, au regard du développement territorial soutenable. La territorialisation des activités doit mécaniquement conduire à une dynamisation des échanges au sein du dispositif de MLSC dans la mesure où, en restreignant l'usage de la monnaie interne au niveau local, les échanges internes devraient connaître une augmentation de leur volume et ainsi générer une augmentation de l'activité interne par effet multiplicateur. Cependant, il n'en résulte pas nécessairement une augmentation globale des échanges, puisqu'il peut s'agir seulement d'une substitution des échanges externes par des échanges internes. On peut identifier différents facteurs qui permettent de dynamiser les échanges. Tout d'abord, la dynamisation sera fonction de l'ampleur du dispositif qui dépend de la diversité des parties prenantes au dispositif mais aussi de la diversité des échanges. En effet, plus les acteurs seront nombreux et divers, plus la probabilité pour que les échanges soient élevés est forte. Il existe des effets (minimal et maximal) de taille et de diversité des acteurs qui sont fonction du type de dispositif. Ensuite, la mise en œuvre de mécanismes encourageant la circulation monétaire (accès au crédit automatique et gratuit ou microcrédit solidaire) ou décourageant la détention monétaire (fonte monétaire) a pour objet de favoriser la dynamisation des échanges locaux. Des crédits octroyés pour la création d'activités au niveau local permettent de créer des circuits locaux. Renforcer l'inclusion sociale permet aussi de dynamiser les échanges, en proposant des moyens de solvabilisation supplémentaires aux particuliers par le microcrédit ou par le crédit mutuel.

1.1.3 La transformation des pratiques, des modes de vies et des représentations sociales

La troisième potentialité des MLSC en termes de développement soutenable porte sur le changement des pratiques, des modes de vie et des représentations sociales. En effet, la mise en place d'une MLSC induirait de nouvelles pratiques, en transformant les valeurs et représentations et en orientant les modes de vies, de consommation et de production dans un sens plus soutenable. Elles seraient, dans ce cadre, des vecteurs de transformation, voire de rupture, vis-à-vis du modèle de croissance. Le développement soutenable nécessite des changements à la fois dans les pratiques quotidiennes mais aussi dans les représentations sociales. Le rapport Brundtland souligne ainsi le besoin de « changements dans les attitudes, les valeurs sociales et les aspirations » (CMED, 1987).

En déconstruisant les représentations sociales, en sensibilisant aux enjeux du développement soutenable, en instaurant de nouveaux rapports socioéconomiques et de

nouvelles pratiques de consommation, les MLSC pourraient avoir un impact direct sur l'apparition d'une forme de citoyenneté écologique. On s'interrogera ici sur leur capacité à favoriser l'émergence d'un nouveau paradigme, celui du développement soutenable, et donc à conduire à des changements plus globaux par l'apport de solutions novatrices.

1.2 Résultats des études empiriques réalisées sur l'Accorderie et le SOL Alpin⁵

À la fin des années 1990, au Québec, deux organismes, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et la Fondation St-Roch de Québec, engagèrent une réflexion sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, menant à la création de l'Accorderie⁶ à l'automne 2001. L'Accorderie combine un système d'échange de services basé sur le temps, un dispositif de crédit solidaire et un groupement d'achat (Fare, 2009-2010). Elle a pour vocation de tisser des liens dans la communauté et de permettre aux personnes à faibles revenus d'améliorer leur condition socioéconomique, en favorisant l'organisation de nouvelles formes de solidarité. Elle a opté pour une monnaie scripturale de crédit mutuel. Ainsi, chaque Accordeur dispose « d'un compte temps » qui comptabilise au débit les dépenses (services reçus) et au crédit les revenus (services rendus). Le solde global des comptes est toujours nul. La monnaie ne préexiste donc pas à l'échange, mais elle lui est consubstantielle.

Le SOL a été expérimenté à partir de 2005, d'abord dans trois régions (l'Île de France, le Nord-Pas-de-Calais et la Bretagne) déclinées en territoires d'expérimentation, puis dans cinq régions (les précédentes, auxquelles s'ajoutent l'Alsace et Rhône-Alpes). Dans sa version expérimentale (Blanc et Fare, 2012), le SOL comporte trois volets : le SOL éco, le SOL temps et le SOL affecté. Le SOL éco se rapproche fortement des systèmes ordinaires de cartes de fidélité, mais il s'adresse à des structures qui partagent des valeurs écologiques et sociales, orientées vers le développement soutenable. En effet, les « consom'acteurs » collectent des SOL sur leur carte à puce lors de leurs achats dans les structures ayant adhéré au circuit SOL ou lorsqu'ils ont un comportement solidaire ou responsable. Ces points sont ensuite utilisés pour des achats futurs dans ces mêmes structures, qui acceptent des SOL en paiement de tout ou partie de leurs produits ou services. Les deux autres volets du SOL, temps⁷ et affecté⁸, restent relativement peu développés sur les territoires d'expérimentation. Le SOL étudié plus précisément lors de l'enquête de 2010-2011 est celui du territoire de Grenoble, qualifié de SOL Alpin. Depuis 2011, le SOL a pris une ampleur nouvelle avec le développement de dispositif que l'on peut qualifier de « néo-SOL » (Blanc et Fare, 2012) dont le premier représentant est le SOL Violette développé à Toulouse⁹ après un long processus participatif initié par la mairie et des associations toulousaines.

Territorialisation des activités, dynamisation des échanges, transformation des pratiques et des représentations sociales : ces trois dimensions portent en germe un projet de transformation sociale. Les MLSC contribuent à mettre en relation les acteurs du territoire et invitent à une appropriation des enjeux économiques, sociaux, politiques et environnementaux.

⁵ La construction de notre objet d'étude s'est d'abord réalisée à travers les données empiriques collectées. Cet apport majeur de l'empirie est indispensable pour parvenir à appréhender la réalité sociale dans une perspective socioéconomique. Ces choix impliquent de mobiliser une approche compréhensive en partant des pratiques monétaires observables et en utilisant l'empirie afin de formuler et d'enrichir les concepts théoriques. Le corpus empirique est constitué d'observations pratiques, d'une étude documentaire, des entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés avec les acteurs et des résultats des enquêtes par questionnaire.

⁶ www.accorderie.ca/

⁷ Le SOL temps a essentiellement pour fonction de développer et valoriser des échanges de temps, de savoirs ou de pratiques entre solistes.

⁸ Le SOL affecté correspond au SOL distribué par les collectivités territoriales, les comités d'entreprises, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou tout autre organisme dans le cadre de politiques sociales en phase avec les objectifs du projet SOL.

⁹ Voir le site du Sol-Violette : www.sol-violette.fr/

Nos enquêtes (Fare, 2011 ; 2012) révèlent que l'Accorderie a créé une communauté locale solidaire, fondée sur la réciprocité et le don, et médiatisée par l'usage d'une monnaie commune. Cette communauté lutte contre l'exclusion et la pauvreté en offrant des moyens de solvabilisation supplémentaires à ses membres, non seulement par l'accès au crédit mutuel et gratuit, mais aussi par le biais des crédits solidaires. Elle constitue un lieu d'intégration et de socialisation, mais aussi de valorisation personnelle. L'Accorderie promeut aussi des modes de vie plus soutenables et une « citoyenneté écologique », en favorisant le partage des biens et la consommation soutenable. Enfin, elle transforme les représentations sociales en valorisant les compétences de chacun par la mise en place de principes égalitaires, ce qui permet de mieux appréhender le principe d'équité intra et intergénérationnelle au cœur du développement soutenable.

Le SOL Alpin présentait des potentialités au regard de la territorialisation des activités, de la dynamisation des échanges et de la transformation des pratiques, mais la faiblesse de son ampleur le pénalise fortement. S'il promouvait la consommation soutenable en récompensant les actes de consommation auprès de structures respectant des critères de soutenabilité, il n'est pas parvenu à s'étendre au-delà d'une niche d'acteurs déjà sensibilisés aux enjeux du développement soutenable et à l'ESS, ni à accroître les échanges en son sein. Par conséquent on constatait l'absence d'une dynamique d'appropriation collective et d'une communauté véritablement solidaire. Il s'agissait plutôt d'un instrument marchand, au sens où l'engagement se réalisait dans la consommation individuelle. Une des possibilités pour renforcer son impact serait de développer les volets SOL affecté et SOL temps afin de faciliter les relations entre les membres, d'inclure une plus forte diversité de parties prenantes et de développer ses dimensions collectives (gouvernance, communauté, etc.). Le SOL a sans doute souffert d'un manque d'appropriation local lié à une gouvernance centralisée dans la phase d'expérimentation et l'absence de diversité des structures n'a pas conduit à créer des habitudes d'utilisation de la carte. Néanmoins, il mettait en exergue des fonctionnements économiques alternatifs et par ces biais, il impactait positivement les représentations sociales. Les nouvelles perspectives ouvertes par la mise en place du SOL Violette à Toulouse avec le développement d'un SOL papier (billet), un nombre de prestataires bien plus élevé, une gouvernance participative locale du SOL, augure une dynamique nouvelle, qui gagnerait à être évaluée dans les prochaines années.

Au travers de l'analyse des différents exemples de dispositifs de MLSC et de leurs potentialités, nous pensons que ceux-ci peuvent être de véritables outils au service du développement soutenable à condition de déterminer les conditions pertinentes de leur implantation et de leur échelle d'action. La diversité des dispositifs permet de penser les possibilités de complémentarité de ces monnaies afin de satisfaire les objectifs du développement territorial soutenable. Elles semblent porter les germes d'une transformation sociétale en proposant de repenser le système économique du bas vers le haut.

2 Activer les complémentarités monétaires à travers la subsidiarité monétaire

Les résultats des études empiriques réalisées et l'analyse de la littérature soulignent la nécessité d'appréhender un agencement monétaire pluriel dans la mesure où les MLSC favorisent chacune, un ou plusieurs objectifs et n'interviennent pas au même niveau (échelles plus ou moins localisées). Il est ainsi possible d'atteindre des objectifs spécifiques déterminés par les parties prenantes au dispositif en mobilisant des choix organisationnels et des formes monétaires appropriés (Blanc, 2009b). Nous proposons ainsi des pistes en termes de pluralité monétaire et même de subsidiarité monétaire (Fare, 2011). Cette partie se veut donc prospective et tentera de déterminer les agencements monétaires pouvant servir la transition vers l'instauration d'un nouveau paradigme, le développement territorial soutenable.

Partant d'une approche relative à la complémentarité monétaire développée par Blanc (2009a, 2008a), nous tenterons de la dépasser pour poser les jalons d'une approche en termes de subsidiarité monétaire (Fare, 2011) permettant de réunir échelle d'implantation et objectifs assignés aux MLSC.

Dans les approches orthodoxes, la monnaie est un moyen de paiement généralisé. La monnaie est homogène, elle ne disposerait pas de signes singuliers pouvant distinguer deux avoirs d'une même monnaie qui seraient donc parfaitement substituables. Or les pratiques monétaires viennent infirmer cette hypothèse à partir de deux critères qualitatifs : la différenciation des avoirs monétaires et leur convertibilité (Blanc, 2008a et 2009a).

En effet, les dimensions qualitatives de la monnaie soulignent l'absence de fongibilité pure de la monnaie. Les avoirs monétaires ne sont ainsi parfaitement, ni indifférenciés, ni convertibles et donc non totalement fongibles (Blanc, 2008a, 2009a). Ils ne peuvent pas exclusivement être dépeints à travers des critères quantitatifs mais leurs caractéristiques qualitatives doivent être prises en compte. Celles-ci revêtent trois dimensions (Blanc, 2008a, 2009a) : la forme monétaire prise par les avoirs monétaires (pièces, billets et monnaies bancaires, porte-monnaie électronique, bons d'achats, chèques cadeaux, monnaie affectée), l'univers symbolique dans lequel ils s'insèrent et qui repose sur un ensemble de valeurs et de normes illustrant l'adhésion à la communauté de paiement et les marqueurs socioéconomiques qui orientent les usages sociaux de la monnaie (moyens de différenciation subjective s'ancrant dans des facteurs d'ordre cognitif et des normes morales).

L'observation des pratiques quotidiennes, du réel, nous invite donc à relativiser la nature fongible de la monnaie. Par exemple, Zelizer (2005 [1994]) souligne la présence de cloisonnement et d'une affectation des revenus de la « maîtresse de maison » (argent de l'école, argent du loyer, argent du charbon, argent assurance des funérailles, etc.) et les conflits pouvant émerger au sein des ménages sur ces différentes affectations. Les individus marquent psychologiquement ou matériellement la monnaie en l'affectant, par le biais d'enveloppes (voir aussi Weber, 2006, 2009) ou de boîtes, à des dépenses spécifiques. De plus, l'existence de formes et de monnaies diverses telles que les MLSC soulignent encore ce caractère non fongible de la monnaie.

Cette absence de fongibilité pure (absence de convertibilité pure et principe de différenciation des avoirs monétaires) permet de penser la nécessaire articulation entre les monnaies qui suppose un processus de conversion, justement parce qu'il y a absence de fongibilité pure. Quatre critères permettent de déterminer les modes d'articulation monétaire selon Blanc (2009c) : la commensurabilité (la possibilité d'obtenir une évaluation commune entre deux monnaies à partir d'un taux donné), la convertibilité (soit la « *transformation des caractéristiques d'un avoir de sorte que tout ou partie de ses qualités est transformé* » [Blanc, 2010]), l'usage conjoint (soit l'usage simultané de moyens de paiement de formes différentes) et la coïncidence des sphères d'usages (différentes monnaies sont utilisables dans la même

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_20937

